

Secrétariat général

FICHE DE POSTE Compatible RenoïRH

Direction des ressources humaines

Intitulé du poste : chargé(e) de mission ressources minérales et inspecteur / inspectrice ICPE
N° du poste : E00012590

Cotation du poste	4
Catégorie	A
Famille d'emploi	Sécurité, prévention et gestion des risques
Emploi	Inspecteur/inspectrice des installations classées – SEC009 Chargé/chargée du contrôle des carrières, des mines et des stockages souterrains – SEC007 Chargé/chargée du contrôle des équipements sous pression, des canalisations de transport et de la sécurité du gaz – SEC008
Correspondance RIME	Chargé de prévention des pollutions et des risques (FP2TDD05)
Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme	Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement et de la Mer de Mayotte / Service environnement et prévention des risques / Unité environnement industriel et énergies
Localisation	Terre plein de M'Tsapéré – 97600 MAMOUDZOU

Contextes pro : (max 1000 caractères)

Mayotte, île française du canal du Mozambique, est caractérisée par la plus forte densité des pays et territoire d'outre-mer français. La moitié de la population a moins de 17 ans. Face à cette pression démographique et au développement économique de l'île, les orientations stratégiques du Service Environnement et Prévention des Risques visent une réponse globale et systémique pour favoriser un développement et un aménagement de Mayotte qui permettent de répondre à ses nombreux et forts besoins. Le SEPR a en charge l'environnement, la prévention des risques naturels et industriels, la ressource en eau, la biodiversité, et les missions de police de l'environnement.

Missions : (max 1000 caractères)

- **Ressources minérales**
 - Mission prioritaire jusqu'à la validation du schéma régional des carrières (SRC), dont les groupes de travail sont actuellement en lancement
 - Piloter l'élaboration du SRC, en lien avec les bureaux d'étude
 - Organiser et animer le comité de pilotage, le comité de rédaction et la création des groupes de travail
 -

- Identifier et mettre à jour les cartographies et bases de données existantes
- Assurer le suivi de la mise en œuvre du SRC
- **Inspection des ICPE**
 - Participer à l'instruction des dossiers et le contrôle des établissements relevant de la législation des installations classées
 - D'une manière générale, le (la) titulaire peut se voir confier des missions portant sur les risques chroniques et le contrôle des ESP et des canalisations (carrières, RGIE, explosifs, eau, déchets, sites et sols pollués, produits chimiques).
 - Le contenu de cette mission évoluera en fonction des besoins de l'inspection

Liaison hiérarchique : (max 1000 caractères)

Poste placé sous l'autorité du chef d'unité Environnement Industriel et Energie et de son adjoint. Le poste intègre une composante partenariale importante avec les multiples acteurs :

- à l'externe : MTE (DGALN-DEB et DGPR), Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, préfecture/SGAR/SG/SIDPC, EDM, communes et EPCI, Conseil départemental, entreprises œuvrant dans le secteur de la construction et des ressources minérales,, BRGM, CEREMA, exploitants des installations classées
- en interne DEALM : équipe de direction, services de la DEALM, concertation avec les autres unités du service pour les enjeux risques naturels, eau, paysages et biodiversité

Compétences : (max 1000 caractères)

- Compétences techniques :
 - Inspecteur/inspectrice ICPE
 - Connaissance en matière de filières ressources minérales et industrielles
 - Capacité de synthèse de problématiques complexes
 - Capacité à construire des propositions et des plans d'actions
- Compétences transversales
 - Culture technique et réglementaire, capacité d'organisation, de synthèse et de rédaction, rigueur et autonomie
 - Connaissance dans la conception de politique publique
 - Piloter une équipe-projet
 - Savoir mener une concertation
 - Savoir rendre compte
- Compétences relationnelles
 - Capacités de propositions, d'impulsion et de pédagogie autour des enjeux liés aux ressources minérales et aux risques industriels
 - Goût du contact, aisance relationnelle, écoute, aptitude à l'animation et au travail en équipe
 - Savoir s'organiser, et savoir rendre compte

Conditions : (max 1000 caractères)

- Matérielles à disposition : bureau partagé, ordinateur et téléphone, véhicules en pool
- Horaires et saisonnalités : variables selon le règlement intérieur de la DEALM
- Les fonctionnaires affectés à Mayotte bénéficient d'une majoration du traitement (décret n° 2013-964 du 28/10/13). Les fonctionnaires ayant leur centre d'intérêts matériels et moraux à Mayotte ou hors Mayotte, affectés à Mayotte à compter du 01 janvier 2017, bénéficient de l'indemnité de sujétion géographique instituée par le décret n° 2013-965 du 28/10/13
- Pour candidater : adresser votre CV, lettre de motivation, et formulaire PM104 aux contacts indiqués ci-dessous au plus tard le dernier jour de publication.
- Ce poste est un emploi permanent sur lequel peut être recruté un agent contractuel en l'absence de candidature d'agent fonctionnaire ayant un profil adapté aux missions

Contacts : *(max 1000 caractères)*

Thibault CALLE, chef de l'unité EIE

Tel. : 06 39 69 34 04

Courriel : thibault.calle@developpement-durable.gouv.fr

Jean-François LE ROUX, chef du Service Environnement et Prévention des Risques

Tel. : 02 69 64 81 94

Courriel : jean-francois.le-roux@developpement-durable.gouv.fr